



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-135867>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-135867**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Com d'Agglomération du Val de FENSCH

Correspondant : Monsieur Le Président

Adresse : 10 rue de Wendel, 57705 HAYANGE

Coordonnées :

Téléphone : 0382868181

Courriel : commande.publique@agglo-valdefensch.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics-matec57.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Entretien des aires de jeux de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : il s'agit de l'entretien des aires de jeux et des équipements installés à demeure sur celles-ci définis dans le cahier des clauses techniques particulières (parcs, crèches.....) sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch. Les prestations d'entretien se feront à raison d'une intervention par trimestre sur tous les sites (quatre interventions par an). Forme de marché : accord-cadre à bons de commande avec un maximum fixé en valeur. Attribution d'un marché unique. Accord-Cadre attribué à un seul opérateur économique.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : accord-Cadre conclu pour une période initiale de un an, renouvelable trois fois par période de 12 mois soit une durée maximale du contrat, toutes périodes confondues de 4 ans. Le montant estimatif des prestations pour la durée totale de l'accord-cadre est de 60 000,00 euro(s) (H.T.) soit 15 000,00 euro(s) (H.T.) par période

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : aucune retenue de garantie n'est exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Fonds propres. Modalités de paiement : Le délai global de paiement 30 jours, par mandat administratif. L'accord-cadre ne prévoit pas le versement d'une avance. Le prestataire est rémunéré en application des prix unitaires tels que fixés dans le bordereau des prix aux quantités commandées par le pouvoir adjudicateur. Les prix du bordereau des prix sont révisibles dans les conditions fixées dans le Cahier des Clauses Particulières.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 50%

- Prix : 50%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/01/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-01-024

Renseignements complémentaires : La remise des plis par voie électronique est obligatoire, les plis papiers seront écartés sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde. Les candidats doivent transmettre leur candidature et leur offre par voie électronique sur le profil d'acheteur à l'adresse URL suivante : <http://www.marchespublics-matec57.fr>. Le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont précisés dans le règlement de la consultation. Les candidats qui recourent à un format autre que ceux listés dans le règlement de la consultation devront, sous peine d'irrecevabilité des candidatures concernées, mettre à la disposition de la personne publique les moyens de lire les documents en question. La réglementation ne fait plus obligation à l'opérateur économique de signer son offre lors du dépôt des plis. Si l'acheteur décide de procéder à des négociations, le délai de validité des offres démarre à compter de la date de remise des offres finales.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Contact : Commande Publique

Adresse : 10 rue de Wendel, 57700 HAYANGE

Coordonnées :

Courriel : commande.publique@agglo-valdefensch.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marchespublics-matec57.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marchespublics-matec57.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marchespublics-matec57.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/12/2024